

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°003/2024

Objet : Affectation des résultats 2023

Membres : 18
Présents : 13
Pouvoirs : 1
Votants : 14
Pour : 14

L'an deux mille vingt-quatre et le 29 mars à 10h00,
Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 18 mars, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Marie-Claude ALBA, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Estelle DEDEBANT, Bernard DEVIC, Madeleine GARCIA-VIDAL, Mariette GERBER, Alain GOT, Lucas JAULENT, Arnaud JOFFRE, Michel PY

Suppléants présents : Frédéric ALOY, Marcel PIROTH

Pouvoirs : Laurence REKAS à Marcel PIROTH

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur la base des résultats du compte administratif de l'exercice 2023 du budget Rivage, il est proposé au Comité de constater et d'affecter les résultats de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'investissement (R001)	- 15 565.44
Solde des restes à réaliser	0
Besoin de financement	0
Résultat de fonctionnement	144 476.68
Affectation en réserves (R1068)	15 565.44
Report en fonctionnement (R002)	128 911.24

POUR EXTRAIT CONFORME,
A LEUCATE,
LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS.



**Le Président
Michel PY**

Reçu en Préfecture
Rendu exécutoire
Le :

Affiché
Le :